

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet
Revamping de la colonne de Distillation D320

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
---

**2.1 Personne physique**

Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne   
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
---

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1°b)	Augmentation de la capacité de la rubrique 2915 de +22 m3, soit une augmentation supérieure au seuil de l'enregistrement de cette rubrique (1m3)

4. Caractéristiques générales du projet
---

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet de revamping de la colonne D320 prévoit le remplacement de la colonne de distillation (D320), la mise en place d'une chaudière à fluide thermique et de 2 cuves de stockage. Aucune modification de l'emprise des installations existante n'est envisagée dans le cadre de ce projet. La nature des matières premières, le cycle de production et les produits sortant resteront identiques.

La colonne D300 remplacera une colonne existante, la D320, dans l'unité de purification SVB1. Cette colonne D300 est la reproduction d'une colonne modèle, existante dans l'unité de purification SVB2. Les raccordements existants aux cuves de stockage, à l'unité de crycondensation des COV,... seront conservés.

Le projet prévoit également l'installation de 2 cuves (A30 et A31) de 100 m3 sur les 2 massifs bétons en attente dans la zone de stockage SVB3. Elles seront installées dans la rétention existantes de 200 m3 qui contient déjà les bacs A29 et D15 (2 bacs de 100 m3 chacun).

Enfin, il est prévu la mise en place d'une chaudière à fluide thermique (Therminol 66) alimentée au gaz de ville, d'une puissance de 1,7 MW. La chaudière, disposée sur rétention, sera installée dans un container, lui-même auto-rétentionné. Une cuve vide-vite pour la mise en sécurité de l'installation sera également implantée à proximité de la chaufferie.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Dans le cadre de l'évolution de ses activités et de ses marchés, Speichim Processing souhaite faire évoluer l'une de ses colonnes de distillation de manière à avoir davantage de souplesse sur les produits susceptibles d'y être traités.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux, qui dureront environ 9 semaines, ne nécessiteront pas de gros œuvre, ni de terrassement important (dallage chaudière et fosse pour installer la cuve vide-vite double enveloppe avant comblement).

Il s'agira essentiellement d'opérations de montage, d'assemblage et de soudure pour relier les installations actuelles aux futurs équipements.

Le trafic des camions lié à l'apport des matériaux de construction sera limité en nombre et dans le temps, et l'incidence sera non notable sur l'environnement du site.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les produits à traiter dans la nouvelle colonne de distillation D300 seront réceptionnés au niveau des aires couvertes existantes de chargement/déchargement du site. Livrés en vrac, les produits bruts seront stockés en cuves, dont les nouvelles cuves A30 et A31 installées dans le cadre du présent projet de revamping de la colonne D320.

Les produits bruts à traiter seront ensuite orientés via les pompes de transfert et tuyauteries existantes vers la colonne D300 présentant une polyvalence de traitement accrue suite à la mise en œuvre de la nouvelle chaudière à fluide thermique (possibilité de traiter des produits à point d'ébullition de 280°C maximum, contre 180°C avec de la vapeur).

Suite à l'opération de distillation, les produits nobles et effluents récupérés seront transférés vers les bacs de stockage des zones SVB1, SVB2, SVB3 via les pompes des unités, avant d'être rechargés pour expédition chez les clients.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures administratives relevant de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et de la déclaration préalable à la réalisation de travaux non soumis à permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Colonne de distillation D300 (diamètre de 1m et hauteur de 20,164 m)	15,8 m <sup>3</sup>
2 cuves A30 et A31 de stockage de produits à traiter installées sur les 2 massifs bétons en attente dans la rétention existante de la zone de stockage SVB3.	2 x 100 m <sup>3</sup>
Dallage chaudière de 1,7 MW	4 m x 8 m, soit 32 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

SPEICHIM PROCESSING  
Allée des Pins  
01 150 SAINT-VULBAS

Parcelles cadastrales n°51, 54, 56 et 58 de la section AI de la commune de Saint-Vulbas

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 05° 15' 51" 79E Lat. 45° 50' 8" 36N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Installations de régénération de solvants et de purification d'intermédiaires de synthèse pour l'industrie chimique autorisées par les arrêtés préfectoraux de base de 1994 et de 1998 et divers arrêtés préfectoraux complémentaires.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Etat dans l'Ain, approuvé par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2018. RD20 traversant la commune de Saint-Vulbas, concernée par une carte de bruit stratégique approuvée par arrêté préfectoral du 13 septembre 2018 portant approbation des cartes de bruit stratégiques des infrastructures routières et ferroviaires sur le territoire du département de l'Ain (3e échéance 2017 - 2018)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du Rhône et de l'Ain  Plan de Prévention des Risque Technologiques (PPRT) du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain lié à Speichim Porcessing, Siegfried et Trédi  PPRI en cours d'élaboration PPRT approuvé le 13 mai 2019
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source Géorisques - BASOL : SPEICHIM PROCESSING - PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN- BP 26 ST VULBAS 01155 LAGNIEU CEDEX
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches du site sont les suivantes : - FR 8201653 - Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône, située à 1,1 km à l'Ouest, - FR 8201727 - L'Isle Crémieu, située à 2,5 km à l'Est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "la Grotte de la Balme", situé à environ 6 km à l'Est du site sur la commune de la La Balme les Grottes.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le revamping de la colonne D320 n'engendrera pas d'évolution du volume d'activité de l'établissement, excluant ainsi toute évolution de la consommation en eau de lavage/rinçage des équipements. La nouvelle chaudière sera à fluide thermique et non à vapeur écartant toute consommation d'eau pour la production de vapeur. Seule une consommation très limitée d'eau de nettoyage des équipements pendant la phase travaux sera à noter. Aucune évolution notable de la consommation en eau du site est attendue dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification des masses d'eau souterraines n'est attendue dans le cadre du projet, aussi bien dans sa phase travaux que dans sa phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux du projet ne nécessiteront pas de gros œuvre, ni de terrassement important (dallage chaudière et fosse pour installer la cuve vide-vite double enveloppe avant comblement).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les "plots" d'implantation des 2 cuves A30 et A31 sont déjà existants au sein de la zone de stockage SVB3. Seule une quantité limitée de matériaux du sol/sous-sol sera acheminée sur le site pour la réalisation du dallage de la chaudière et le nouveau massif de la colonne de distillation D300.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation des 2 cuves de stockage s'effectuera au sein de la rétention de la zone de stockage SVB3 existante et le revamping de la colonne de distillation s'effectuera en lieu et place de l'installation actuelle. Aucune nouvelle imperméabilisation ou destruction de terrains susceptibles d'accueillir de la biodiversité ne sera générée par ces équipements. Le dallage de la chaudière sera pour sa part réalisé sur un terrain viabilisé, dépourvu de tout intérêt écologique. La perturbation de la biodiversité (faune) sera limitée à la phase de travaux qui s'étalera sur une période de 9 semaines.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune évolution de la nature des activités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. Le projet n'aura donc pas d'incidence directe ou indirecte sur un habitat / une espèce inscrit au formulaire standard de données des sites Natura 2000 situés à proximité de l'établissement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. Le projet n'aura donc pas d'incidence directe ou indirecte sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La colonne de distillation, les 2 cuves de stockage et la chaudière seront implantées au sein de la propriété foncière existante, excluant toute consommation d'espaces naturels.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Speichim Processing est, avec les établissements Trédi et Siegfried, à l'origine du Plan de Prévention des Risque Technologiques (PPRT) du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Le projet, comme l'ensemble du site Speichim Processing, est donc concerné par des risques technologiques identifiés et quantifiés dans les études de dangers des établissement respectifs.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du Rhône et de l'Ain concernant la commune de Saint-Vulbas est en cours d'élaboration. Toutefois, la consultation des éléments servant à l'élaboration de ce PPRI montre que le site Speichim Processing n'est pas concerné par le risque d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. Aucune incidence supplémentaire par rapport à la situation actuelle n'est donc attendue dans le cadre de l'exploitation des nouveaux équipements. La phase de travaux ne sera pas non plus à l'origine de risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. L'exploitation des nouveaux équipements ne sera donc pas à l'origine d'une évolution des trafics. Seule la phase travaux du projet, qui durera environ 9 semaines, sera génératrice de mouvements de camions limités à l'acheminement des engins de chantier, des nouveaux équipements et des matériaux de construction.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La colonne D300 remplacera un équipement existant, la nouvelle chaudière sera implantée dans un container et les nouvelles pompes de transfert associées aux cuves de stockage seront implantées dans la rétention. Ces dispositions permettront de minimiser les nuisances sonores supplémentaires par rapport à la situation actuelle. La phase de travaux, plus précisément le fonctionnement des engins de chantier, sera à l'origine d'émissions sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, les événements des 2 nouvelles cuves ainsi que les gaz résiduels incondensables de la colonne D300 seront reliés au réseau de collecte permettant de capter les vapeurs de solvants, puis dirigés vers le traitement COV cryogénique du site.</p> <p>Ces éléments excluent toute nuisance olfactive supplémentaire par rapport à la situation actuelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les nouveaux équipements ne seront pas générateurs de vibrations supplémentaires.</p> <p>La phase de travaux sera pour sa part à l'origine de vibrations liées en particulier à l'emploi des engins de chantier. Elles seront toutefois limitées aux horaires du chantier (jour uniquement) et pour une durée de 9 semaines environ. De plus, le projet est situé à l'écart de toute infrastructure de transport, de bâtiments et de zones habitées excluant de la sorte toute gêne et incidence vibratoire à leur égard.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les éclairages de sécurité existants au niveau des zones de circulation, de stockage et au niveau des équipements de distillation seront conservés, voire complétés si nécessaire dans le cadre du projet, afin de garantir le niveau de sécurité, notamment en période de faible luminosité.</p> <p>Dans le cadre de la phase travaux, des éclairages seront mis en œuvre si nécessaire pendant la phase de travaux.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les événements des 2 nouvelles cuves ainsi que les gaz résiduels incondensables de la colonne D300 seront reliés au réseau de collecte permettant de capter les vapeurs de solvants, puis dirigés vers le traitement COV cryogénique du site. Les flux de vapeurs de solvant envoyés dans l'unité cryogénique seront similaires à la situation actuelle.</p> <p>La chaudière disposera de brûleurs à faible émission de NOx (brûleurs bas-NOx). Le fonctionnement des engins de chantier, en particulier lors des opérations de terrassement, sera à l'origine d'émissions de poussières.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet. Les rejets des eaux de rinçage (dernières eaux de lavage) seront globalement inchangés.</p> <p>Le rejet d'eaux pluviales supplémentaires issues du container chaudière sera collecté dans le réseau existant du site, avant évacuation dans le milieu récepteur, sans impacter tant qualitativement que quantitativement celui-ci (eaux de toiture collectées sur une faible surface).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées de process provenant de la colonne D300 seront envoyées en incinération comme pour la colonne actuelle D320 avec des volumes générés similaires. La production d'effluents sera donc inchangée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune évolution de la nature des activités, de la nature des produits traités, ni du volume d'activité du site n'est attendue suite à la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les eaux usées de process provenant de la colonne D300 seront envoyées en incinération comme pour la colonne actuelle D320 avec des volumes générés similaires.</p> <p>La nature et la quantité de déchets actuellement générés par l'établissement seront donc inchangées.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté en dehors de tout périmètre d'un élément du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements du projet seront implantés sur le foncier existant et viabilisé sur site Speichim Processing excluant toute incidence sur l'usage du sol en lien avec des activités humaines.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La nature des activités, la nature des produits traités ainsi que le volume d'activité du site demeureront inchangés par rapport à la situation actuelle suite à la mise en œuvre du projet.

Aucune incidence supplémentaire ou cumul avec d'autres projets existants ou approuvés n'est donc à envisager.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les événements des 2 nouvelles cuves ainsi que les gaz résiduaires incondensables de la colonne D300 seront reliés au réseau de collecte permettant de capter les vapeurs de solvants, puis dirigés vers le traitement COV cryogénique du site. Les flux de vapeurs de solvant envoyés dans l'unité cryogénique seront similaires à la situation actuelle.

La chaudière disposera de brûleurs à faible émission de NOX (brûleurs bas-NOx) et d'une cheminée dédiée dont la hauteur a été calculée conformément à l'arrêté ministériel du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime déclaratif au titre de la rubrique 2910 de la nomenclature des ICPE.

La nouvelle colonne D300 fonctionnera via la future chaudière FT alors que la colonne actuelle D320 fonctionne avec la chaudière vapeur. L'augmentation liée au fonctionnement de la future chaudière FT sera compensée par la diminution d'utilisation des autres chaudières notamment de la chaudière vapeur suite à la suppression de la colonne D320.

Par conséquent, le flux atmosphérique global rejeté par les 3 chaudières du site sera similaire à celui engendré actuellement par les 2 chaudières du site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de revamping de la colonne D320 ne sera pas à l'origine d'impacts environnementaux et sanitaires notables supplémentaires par rapport à ceux générés par les activités existantes du site de Speichim Processing de Saint-Vulbas. Il ne nous semble donc pas nécessaire que le projet de revamping de la colonne D320 fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Vulbas

le, 07/04/2021

Signature



